

VOTRE JOURNAL DE QUARTIER

"La Page", journal de quartier dans le 14^e, est publiée par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Elle est ouverte à tous et toutes : vous pouvez vous joindre à nous, nous envoyer vos articles ou vos informations (BP53, 75661 Paris cedex 14), ou téléphoner au 01.45.41.75.80 (répondeur).

La Page

du 14^e arrondissement

Du Mont Parnasse au Mont Rouge

N° 40 - 8 F

"Quartiers tranquilles"

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

Tapage de la Ville de Paris autour de l'instauration de quartiers dits tranquilles. Deux ont été aménagés, cet été, dans le 14^e : le très provincial secteur Hallé et le paisible quartier des Artistes. Un troisième projet concerne une partie de Plaisance. Au lieu de résoudre les problèmes de circulation, ne vise-t-on pas à créer des quartiers à deux vitesses coupés par de grands axes toujours plus saturés ? Nombre d'habitants jugent que les objectifs ne sont pas atteints : beaucoup de bruit pour pas grand-chose ! (lire pages 2 et 3)

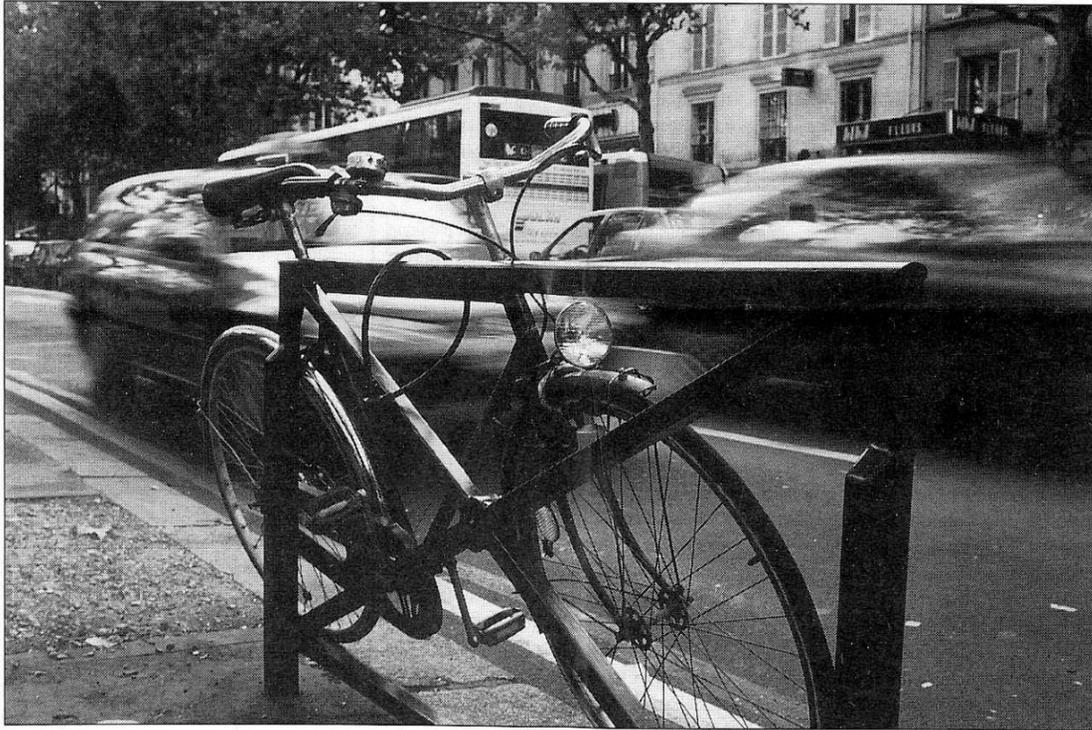


Photo Patrick Bourgauff

THERMOPYLES : TRAVAUX EN VUE

Un premier calendrier de travaux est déjà fixé. Mais l'enquête publique, autour du secteur Bauer-Thermopyles, devrait permettre aux habitants de faire de nouvelles propositions. (page 2)



MICMAC A NOTRE MAISON

Voisin-acquéreur de l'ancien centre social Notre Maison, l'INRS se métamorphose en promoteur malgré lui. (page 4)

NOVA DONA INNOVE ET SOIGNE

Une nouvelle donne pour les toxicomanes, à côté de l'hôpital Broussais, rue Didot. (page 6)



SERVET EN DEBAT

La statue de Michel Servet, brûlé vif en 1553, a fait couler beaucoup d'encre au début de ce siècle. (page 7)

TAMAZGHA, OU LE PAYS DES BERBERES

L'association Tamazgha partage ses activités entre la défense de la langue berbère, des actions en faveur des Berbères du monde et un accueil pour tous ceux qui s'y intéressent. Elle s'est installée rue Bénard. (page 8)

CHAQUE PREMIER MERCREDI DU MOIS, "LA PAGE" REÇOIT...

Voir page 8 : "La Page" à toutes les lignes.

EXTREME DROITE

Les loups sont-ils entrés dans Plaisance ?

Lors des récentes élections régionales, le Front national a recueilli plus de 10% des voix dans le 14^e, réalisant ses meilleurs scores à Plaisance. La horde lepéniste serait-elle en train d'envahir le quartier ? Réponse chiffrée.

À la lecture de résultats électoraux, avec ses additions de bulletins et ses calculs de pourcentages, est généralement rébarbative ; elle peut aussi s'avérer réconfortante. C'est paradoxalement le cas quand on mesure l'évolution du vote Front national dans notre arrondissement. En effet, les tableaux publiés page 5 permettent de voir que, contrairement à une idée aussi répandue que la peur du loup, l'extrême droite ne progresse pas dans le 14^e. Sur dix ans (*), non seulement le FN n'arrive pas à fidéliser son électorat, mais il est en régression.

Rapportés à la somme des électeurs inscrits, les 7137 bulletins réunis par Jean-Marie Le Pen à la présidentielle de 1988 faisaient tout juste 9%. Aux régionales de mars dernier, la liste conduite par Martine Le Hédoux a dû se contenter de 4186 voix, soit 5,8% des inscrits. Le recul est de 41,5%, alors que, entre ces deux



En dépit d'une propagande très discrète, le FN parvient à réunir 20% des suffrages exprimés aux abords de la porte de Vanves. Une "performance" très localisée.

scrutins, le total des votes exprimés n'a baissé "que" de 34%, et le nombre d'inscrits de 8,5%. Mieux : c'est aux municipales de 1989 et 1995, scrutins locaux s'il en est, que le candidat Bertrand

Robert, par ailleurs conseiller régional d'Ile-de-France, accuse ses plus mauvais résultats, avec deux fois moins de voix que le président du FN en 1988.

Cette tendance se manifeste jusque dans des secteurs qui auraient pu devenir des bastions de l'extrême droite : il y a dix ans, Le Pen dépassait 10% des inscrits dans seize bureaux de vote sur les cinquante-neuf que compte l'arrondissement ; aux législatives de 1993, Robert réalisait cette triste performance dans seulement trois bureaux ; en 1995, Le Pen ne "perçait" plus que dans deux bureaux ; en 1997, Robert remontait à quatre bureaux mais, cette année, Le Hédoux est retombée à deux bureaux. Aux municipales, en 1989 comme en 1995, aucun bureau n'a jamais franchi ce seuil.

"MARECHAL BRUNE, NOUS VOILA !"

Seconde idée reçue inspirée par la peur mais jamais vérifiée : la bête frontiste se terrerait dans la pénombre des HLM de Plaisance, accumulant des forces lentement mais sûrement. Il est vrai que les bureaux où l'on vote le plus pour le FN sont presque tous situés dans ce quartier, l'extrême droite y recrutant jusqu'à la moitié de ses électeurs (tableau n°2). Mais il ne faudrait pas oublier que le secteur Plaisance, dans sa définition administrative, réunit à lui seul plus de 43% de la population du 14^e...

(Suite page 5)

BAUER-THERMOPYLES

Vingt ans après, chantier en vue

Les architectes choisis pour les aménagements du secteur Bauer-Thermopyles ont présenté leurs projets aux habitants. L'esthétique des façades est plutôt réussie. Cependant, quelques points noirs subsistent. Un premier calendrier des travaux est avancé et l'Opac fait chauffer les pelleteuses.

Le 2 juillet, au Conseil de Paris, le maire a fait voter l'autorisation de démolir la maison de l'imprimeur du 40 rue Didot prétextant de son mauvais état général. Quand on sait que les mêmes services techniques se font fort de réhabiliter le "pigeonnier" du 13 rue des Thermopyles, l'on est en droit de douter de l'impartialité de ces études. Lors du même conseil, le maire a obtenu l'autorisation de déposer les permis de construire du 40 rue Didot et du 21 cité Bauer.

Dans les mois qui viennent, l'Hôtel de Ville va donc pouvoir démarrer l'aménagement de cette zone dont le premier projet (un grand jardin de 6300 m²) a fêté ses 20 ans l'année dernière! Tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant, et quelques différends subsistent entre les habitants et leurs associations face à la Mairie.

Tout le quartier avait réclamé un petit projet d'une trentaine de logements PLA (logement HLM) qui auraient pu facilement être intégrés dans ce quartier à dominante résidentielle. Le parti retenu est un projet beaucoup plus dense (48 logements au final), avec des immeubles montant jusqu'à six étages et comportant plus de PLI (HLM "sociaux" destinés aux classes moyennes) que de PLA.

De même, des équipements publics auraient, selon le vœu des habitants, grandement facilité l'accueil des nouveaux voisins. Mais grosse lacune : ni crèche ou halte-garderie, ni locaux associatifs ne sont prévus. Nos élus ont tout fait pour susciter le mécontentement des quelque 180 futurs habitants.

DES DEMOLITIONS CONTESTEES

Nombreux sont les habitants du quartier qui avaient exprimé le souhait de voir réhabilitée la maison de l'imprimeur au 40 rue Didot (l'une des plus vieilles du quartier). A sa place, un immeuble de cinq étages assorti d'un local commercial en rez-de-chaussée est prévu. Plusieurs associations (Urbanisme et démocratie en tête), privées des

Les enfants du quartier dessinent le jardin de leurs rêves.



Le 20 juin puis le 20 septembre derniers, des repas de quartier réunissaient 250 personnes sur ce terrain qui résiste encore aux bulldozers.

locaux jusqu' alors disponibles au centre social Notre Maison, militent pour que cette surface soit transformée en espace associatif.

Au milieu du futur espace vert, pour lequel les habitants n'ont toujours pas été consultés, trône la maison carrée du 7 rue des Thermopyles. Bâtie en pierre de taille et décrite dans un inventaire régional, sa réhabilitation n'a fait l'objet d'aucune étude. Son devenir est donc plus qu'incertain. On se souvient qu'en son temps, la bâtisse au milieu du square du Chanoine-Viollet qui abrite Proxim'service, l'association de la députée RPR Nicole Catala, avait pu bénéficier d'autres égards.

LE PLUS GROS CHANTIER N'EST TOUJOURS PAS FICELÉ

La partie située entre la rue des Thermopyles et la rue de Plaisance devrait accueillir au final une trentaine de logements. C'est cette zone qui donne au projet d'aménagement tout son sens. Pourtant, à ce jour, c'est là que subsistent les plus grandes interrogations.

La mairie n'est toujours pas propriétaire de tous les lots. Le terrain où ont lieu des repas de quartier, au 2 rue des Thermopyles, pourra-t-il être préservé (au moins en partie)? Des irrégularités ont été commises dans les précédentes démolitions. On ne sait pas si le caractère privé du bout de la rue des Thermopyles jusqu'au

nouveau passage pourra être conservé. Les services de la Ville seront-ils enfin capables d'en assurer correctement le nettoyage et l'éclairage afin de le rendre agréable à la promenade à toute heure du jour et de la nuit? Comment accepter que l'entrée et la sortie du nouveau parking créent de nouvelles nuisances dans la rue de Plaisance, au cœur du futur quartier tranquille? La bâtisse du 13 rue des Thermopyles est-elle réellement réhabilitable? Combien de logements y prendront place? Aucune garantie n'est donnée aux immeubles alentour quant à la gêne et aux conséquences des futurs travaux (bruit, évacuation de remblais, circulation des camions, fissures, infiltrations, etc.).

Sur l'ensemble du projet, les discussions et rencontres avec l'architecte coordonnateur, Yves Lion, ont été fructueuses. Celui-ci a largement tenu compte des remarques des habitants et ses recommandations (notamment sur l'esthétique générale et le traitement des façades) ont été intégrées aux projets des architectes.

Imaginé par les riverains en réunion publique, le nouveau passage piétonnier va permettre d'accéder au futur jardin directement depuis la rue de Plaisance. Il renforcera aussi la promenade piétonne dans ces rues pavées.

On peut avoir une petite idée de l'ensemble en consultant les projets qui sont exposés à l'Opac, 28 rue du Colonel-Avia (métro Balard), dans le 15^e arrondissement.

NOUVELLE ENQUETE PUBLIQUE

Le plan d'occupation des sols (POS) doit être modifié par rapport à l'ancienne réserve pour espaces verts. Une nouvelle enquête publique va donc avoir lieu dans les prochains mois. Elle concernera les parcelles autour de la rue des Thermopyles et au sud de la rue de Plaisance. Ces enquêtes sont le seul moment où l'on demande officiellement leur avis aux habitants. Il est possible à chacun d'entre nous de faire connaître ses remarques sur tout le projet. Ainsi que les riverains l'avaient fait en 1996, il est encore possible de corriger les défauts subsistants. Pour cela, les habitants devront se rendre à la mairie pour faire enregistrer leur remarques et critiques par le commissaire enquêteur. Selon le temps que dureront les procédures, les travaux pourraient être achevés dans cette partie entre 2002 et 2005.

Par contre, pour les parcelles du 40 rue Didot et 21 cité Bauer, cela devrait aller beaucoup plus vite. Les permis de démolir et de construire vont tomber dans les prochains jours et si, dans le délai de contestation légal (deux mois), rien ne vient entraver la marche des bulldozers, les travaux pourraient être finis avant 2001.

Il aura donc fallu près de trente ans à la Ville (entre le premier projet de jardin en 1977 et la fin des travaux en 2005) pour mener à bien cette opération!

Jean-Paul Armongau

MERCI MAURICE

Rue Raymond-Losserand, dans le quartier Plaisance, on pouvait croiser Maurice Béchu, son sourire et sa joie de vivre. Son cœur s'est arrêté cet été, il s'en est allé.

Merci Maurice pour les nombreuses discussions sur le coin du trottoir, merci pour tous ces matins devant la Zac Didot, merci pour avoir toujours défendu les petits...

Merci Maurice, et à plus.

Circulation HALLÉ: UN QUARTIER TRANQUILLE POUR QUOI FAIRE?

Un petit tour dès la fin des travaux du quartier Hallé pour se rendre compte du nouvel aménagement.

Ce quartier à dominante résidentielle est fort tranquille: seuls les abords de l'avenue du Général-Leclerc connaissent une activité importante. Les travaux entrepris pour rendre l'intérieur de l'îlot plus tranquille n'ont donc pas été herculéens. Il n'est même pas sûr que l'objectif soit atteint: on observe que six voies permettent d'entrer dans le quartier alors que seulement cinq permettent d'en sortir. Si l'on n'est pas un habitué du Conseil de Paris, il est impossible de savoir combien coûte cette réalisation et quelles entreprises ont eu la chance de remporter les marchés. En effet, le panneau d'information reste muet sur le sujet.

Grande nouveauté, pas moins de 72 stationnements pour "deux-roues" ont été créés dans le quartier. Malheureusement c'est un équipement à minima qui a été retenu: ils sont tous largement exposés aux intempéries puisqu'aucune couverture n'est prévue et quasiment tous situés dans des zones d'ombre. Il eut pourtant été facile de les installer juste en dessous des lampadaires existants.

Un autre aménagement pour vélos avait été demandé: des pistes cyclables pour relier l'avenue du Général-Leclerc à l'avenue René Coty ou, à défaut, la possibilité pour les vélos d'emprunter les rues à sens uniques avec une signalisation appropriée. Mais comme ceux qui ont imaginé le concept de quartier tranquille ne font pas de vélo...

Nombreuses sont les villes de banlieue ou de province qui profitent de ces travaux pour améliorer l'esthétique de la rue en disposant arbres et massifs de fleurs de façon à créer un rétroscène de la chaussée. Ici, rien de tel: sur les six entrées du quartier, seulement trois sont rétroscènes (grâce à la pose de barrières métalliques). C'est pourtant un élément indispensable à la réduction de vitesse des automobiles.

C'est à peine croyable. L'aménagement final supprimera deux emplacements de livraison dans une zone, notamment aux abords de l'avenue du Général-Leclerc, qui n'en comporte déjà pas beaucoup. L'exemple le plus déconcertant est situé à l'entrée de la rue Bezout où seules trois places subsistent (il est vrai qu'il n'y en avait que quatre) à l'endroit le plus commerçant de l'avenue!

Une anecdote pour finir: alors que je me promenais début septembre dans le quartier, un

MICRO-TROTTOIR

Ce qu'ils pensent de leur

Nous avons demandé à quelques habitants des quartiers Hallé et des Artistes ce qu'ils pensent des aménagements (ralentisseurs aux entrées et sorties, vitesse réduite à 30 km/h, parkings pour deux roues). Ils nous livrent leurs impressions à chaud. Un leitmotiv: les objectifs de meilleure qualité de vie et de sécurité ne sont pas atteints. Ce petit échantillon de riverains risque fort d'être représentatif. Pour l'instant pas une voix pour clamer son enthousiasme!

BETTY, COMMERÇANTE

"Je me demande si tous ces coûteux travaux, qui ont fortement pénalisés les commerçants durant un mois et demi, étaient indispensables. Les voitures ne ralentissent qu'au niveau des dos d'âne et roulent toujours aussi vite dans les lignes droites. On a grignoté des places de stationnement, et circuler à vélo continue d'être risqué. C'est de la poudre aux yeux! Il eut été préférable de s'attaquer au problème des feux décalés, véritables pièges à piétons, et aux carrefours mortels (avenue du Général-Leclerc, rues d'Alésia et de la Tombe-Issoire).

Le quartier n'a pas la physionomie d'un "quartier tranquille". Place Michel-Audiart, la mairie promet pour l'automne l'élargissement des trottoirs et la mise en place d'arbustes en bac. Pourquoi pas des arbres en plastique!"

JACQUES, BOULANGER

"Tout le monde en rigole car ces aménagements ne servent à rien! Pendant les travaux les gens étaient perdus suite aux changements de sens de circulation: une auto a même défoncé la vitrine de notre boulangerie! Depuis, les accidents sont toujours aussi nombreux au carrefour des rues Dumoncelet et d'Alenbert. Les autos ne ralentissent pas plus au croisement qu'avant. Les dos d'âne ne sont pas assez accentués, et ceux qui les connaissent prennent leur élan. Il fallait faire des essais avant d'entreprendre des travaux qui ont dû coûter cher au contribuable!"



Quant aux panneaux "zone 30" posés à l'entrée du quartier, ils sont plus petits que dans les pays du nord de l'Europe, où les gens sont pour ou, à défaut, la possibilité pour les vélos d'emprunter les rues à sens uniques avec une signalisation appropriée. Mais comme ceux qui ont imaginé le concept de quartier tranquille ne font pas de vélo...

LES EMPLACEMENTS LIVRAISON, UN OUBLI DE TAILLE

C'est à peine croyable. L'aménagement final supprimera deux emplacements de livraison dans une zone, notamment aux abords de l'avenue du Général-Leclerc, qui n'en comporte déjà pas beaucoup. L'exemple le plus déconcertant est situé à l'entrée de la rue Bezout où seules trois places subsistent (il est vrai qu'il n'y en avait que quatre) à l'endroit le plus commerçant de l'avenue!

Une anecdote pour finir: alors que je me promenais début septembre dans le quartier, un

MICRO-TROTTOIR

Ce qu'ils pensent de leur

Nous avons demandé à quelques habitants des quartiers Hallé et des Artistes ce qu'ils pensent des aménagements (ralentisseurs aux entrées et sorties, vitesse réduite à 30 km/h, parkings pour deux roues). Ils nous livrent leurs impressions à chaud. Un leitmotiv: les objectifs de meilleure qualité de vie et de sécurité ne sont pas atteints. Ce petit échantillon de riverains risque fort d'être représentatif. Pour l'instant pas une voix pour clamer son enthousiasme!

BETTY, COMMERÇANTE

"Je me demande si tous ces coûteux travaux, qui ont fortement pénalisés les commerçants durant un mois et demi, étaient indispensables. Les voitures ne ralentissent qu'au niveau des dos d'âne et roulent toujours aussi vite dans les lignes droites. On a grignoté des places de stationnement, et circuler à vélo continue d'être risqué. C'est de la poudre aux yeux! Il eut été préférable de s'attaquer au problème des feux décalés, véritables pièges à piétons, et aux carrefours mortels (avenue du Général-Leclerc, rues d'Alésia et de la Tombe-Issoire).

Le quartier n'a pas la physionomie d'un "quartier tranquille". Place Michel-Audiart, la mairie promet pour l'automne l'élargissement des trottoirs et la mise en place d'arbustes en bac. Pourquoi pas des arbres en plastique!"

JACQUES, BOULANGER

"Tout le monde en rigole car ces aménagements ne servent à rien! Pendant les travaux les gens étaient perdus suite aux changements de sens de circulation: une auto a même défoncé la vitrine de notre boulangerie! Depuis, les accidents sont toujours aussi nombreux au carrefour des rues Dumoncelet et d'Alenbert. Les autos ne ralentissent pas plus au croisement qu'avant. Les dos d'âne ne sont pas assez accentués, et ceux qui les connaissent prennent leur élan. Il fallait faire des essais avant d'entreprendre des travaux qui ont dû coûter cher au contribuable!"



Trop petits, les panneaux "zone 30" n'attirent guère l'attention. (photo: Dominique Lebleux)

automobiliste s'arrête à ma hauteur pour me demander la direction de la rue du Commandeur. Après l'avoir renseigné je lui pose à mon tour une question: "Savez-vous quelle est la limitation de vitesse dans ce quartier?" Immatriculé dans les Hauts-de-Seine, cet automobiliste qui cherchait son chemin ne s'est pas rendu compte qu'il passait sous un panneau "zone 30" ni qu'il franchissait un dos d'âne. Il me répond: "30 km/h comme partout?"

J.-P. A. (* En revanche, les fautes d'orthographe et foisonnent, et plusieurs riverains nous le disent écorchés. Peut-être est-ce là l'explication de la coquille parue dans le journal "Le Parisien" du 15 juillet dernier, qui annonçait la création d'un quartier tranquille dans le "quartier des Halles"...

MICRO-TROTTOIR

Ce qu'ils pensent de leur

Nous avons demandé à quelques habitants des quartiers Hallé et des Artistes ce qu'ils pensent des aménagements (ralentisseurs aux entrées et sorties, vitesse réduite à 30 km/h, parkings pour deux roues). Ils nous livrent leurs impressions à chaud. Un leitmotiv: les objectifs de meilleure qualité de vie et de sécurité ne sont pas atteints. Ce petit échantillon de riverains risque fort d'être représentatif. Pour l'instant pas une voix pour clamer son enthousiasme!

BETTY, COMMERÇANTE

"Je me demande si tous ces coûteux travaux, qui ont fortement pénalisés les commerçants durant un mois et demi, étaient indispensables. Les voitures ne ralentissent qu'au niveau des dos d'âne et roulent toujours aussi vite dans les lignes droites. On a grignoté des places de stationnement, et circuler à vélo continue d'être risqué. C'est de la poudre aux yeux! Il eut été préférable de s'attaquer au problème des feux décalés, véritables pièges à piétons, et aux carrefours mortels (avenue du Général-Leclerc, rues d'Alésia et de la Tombe-Issoire).

Le quartier n'a pas la physionomie d'un "quartier tranquille". Place Michel-Audiart, la mairie promet pour l'automne l'élargissement des trottoirs et la mise en place d'arbustes en bac. Pourquoi pas des arbres en plastique!"

JACQUES, BOULANGER

"Tout le monde en rigole car ces aménagements ne servent à rien! Pendant les travaux les gens étaient perdus suite aux changements de sens de circulation: une auto a même défoncé la vitrine de notre boulangerie! Depuis, les accidents sont toujours aussi nombreux au carrefour des rues Dumoncelet et d'Alenbert. Les autos ne ralentissent pas plus au croisement qu'avant. Les dos d'âne ne sont pas assez accentués, et ceux qui les connaissent prennent leur élan. Il fallait faire des essais avant d'entreprendre des travaux qui ont dû coûter cher au contribuable!"

IER TRANQUILLE POUR QUOI FAIRE?

Paris, ville à deux vitesses

Pour l'Hôtel de Ville, il s'agit de "diminuer la circulation de transit et la reporter vers le réseau structurant de circulation". Au-delà de l'euphémisme, il s'agit en fait de choisir quels habitants auront des conditions de vie normale et quels autres devront supporter toujours de bruit, de poussières et de pollutions.

A titre d'exemple, citons deux réalisations dans les 2^e et 13^e arrondissements. Le seul endroit où l'objectif municipal est atteint, est celui du quartier Montorgueil, dans le 2^e. Là, on est allé beaucoup plus loin que l'idée de quartier tranquille puisque c'est un quartier libéré de l'automobile qui a été aménagé. Les habitants sont enthousiastes, les promeneurs aussi et l'activité commerciale, dans un premier temps désorientée, est à nouveau florissante. En revanche, les voies ceinturant le quartier supportent un trafic accru dans un secteur déjà très souvent saturé. Le coût total du projet a été de 150 millions de francs, auxquels il faut ajouter 22 millions par an pour le fonctionnement (surveillance, sécurité, salubrité et entretien).

Autre exemple, le quartier Nationale, dans le 13^e. C'est un quartier résidentiel, comme tous ceux aménagés depuis celui de Montorgueil. A part des ralentisseurs bien visibles, rien n'a véritablement changé dans le secteur. La rue du Chevaleret (seule rue passant dans le périmètre

SAVOIR FAIRE DES CHOIX

Aujourd'hui, la Mairie de Paris, mais aussi le Conseil régional, qui subventionne les projets à hauteur de 35%, doivent clairement exprimer leurs objectifs. On peut continuer à faire de la promotion à bon compte (3 millions, c'est le prix d'une bonne campagne de pub): elle est payée avec l'argent du contribuable mais ne résoud aucun des problèmes posés par la circulation. On peut aussi consacrer cet argent à limiter l'espace dévolu à l'automobile partout en ville. Cela profitera à tous, que l'on habite avenue du Général-Leclerc ou rue du Commandeur.

Ainsi le programme 98 de création de pistes cyclables sur l'ensemble de la capitale coûtera 25 millions, celui de création de couloirs de bus protégés pour le PC dans les 13^e, 14^e et 15^e arrondissements, 70 millions. Ces projets pourraient être plus ambitieux si l'on y ajoutait les 40 millions des futurs quartiers tranquilles. En effet, 72 km de pistes cyclables ou 20 km de voies de bus protégées, c'est déjà une nouvelle répartition de l'espace public qui permet à des transports non polluants (vélos, rollers) ou collectifs de circuler en sécurité et à des vitesses performantes. C'est seulement en allant plus loin en ce sens que les niveaux de pollution sonore et atmosphérique baisseront: un bus de 70 personnes qui remplit son office (même s'il pollue encore trop) est toujours moins nocif et occupe beaucoup moins d'espace public qu'une cinquantaine de voitures.

AVENUE DU MAINE

Accueil en fanfare pour le cortège "Rues libres"



SAVEDI 26 septembre, notre arrondissement avait été choisi comme point de chute de la manifestation "Rues libres, la vie autrement". Depuis le 18^e jusqu'au 14^e, c'est une bonne moitié de Paris qui a reçu la visite de ce cortège de bus décorés, de cyclistes, piétons et patineurs. A l'arrivée, un pot d'accueil leur avait été préparé afin de clore de manière agréable cette journée militante, qui a réuni une centaine de personnes.

Ils devaient être reçus la semaine suivante par Jean Tiberi, maire de Paris.

locales des arrondissements traversés ont remis un manifeste aux élus de chacune des six mairies visitées. Pour le 14^e, c'est Thierry Ragui qui a reçu les représentants associatifs des habitants, piétons, cyclistes et usagers des transports publics. Ils ont demandé à nos élus de s'engager sans réserve pour réduire la pollution due aux transports et de mieux répartir l'espace public entre les divers usagers de la voirie.

RENTREE DES CLASSES

Contre l'apartheid scolaire

UNE école pour riches et une pour les pauvres. J'ai habité dix-sept ans dans le 14^e, que je viens de quitter et souvent, j'ai eu à parler de ce problème. Même dans un quartier comme le nôtre (enfin, le vôtre...), il y a des zones "socialement plus sensibles" et, donc, des écoles éventuellement "plus difficiles". Comment réagissons-nous lorsque la chair de notre chair doit aller dans une de ces écoles?

Souvent, on trouve une solution pour "protéger" ce cher petit: dérogation à la carte scolaire (éventuellement avec une adresse de complaisance) ou inscription dans le privé. Résultat: notre enfant a un temps de transport un peu plus long, ce qui n'est encore pas très grave, mais surtout l'école "difficile" le devient encore plus, la mixité sociale ne jouant plus.

Je crois que la constitution de ghettos, en matière de logement, d'école, etc. est une des sources principales de délitement du tissu social de notre pays, avec ses conséquences multiples. Face à ce constat, on pourrait dire simplement: "Bourgeois, tous pourris!" Ce qui n'est certainement pas faux, mais un peu court... La difficulté réside à mon sens dans notre isolement face à ce type de problématique.

BRISER L'ISOLEMENT

Je n'ai pas de solution toute faite, mais je voudrais faire quelques remarques. D'abord ne pas se fier aux rumeurs. Ma fille devant se rendre à l'école située à l'angle des rues de la Tombe-Issoire et d'Alésia, plusieurs de mes voisins m'avaient indiqué que cette école était "très dure" du fait de la présence d'enfants de la cité Saint-Yves. A l'expérience, elle y a passé trois années excellentes sans qu'aucune des difficultés prophétisées ne s'avèrent exactes. Ensuite, ne pas rester seul. Dans la plupart des écoles, des associations de parents d'élèves existent. Il est possible de les contacter, y compris avant l'entrée de son enfant dans une école donnée.

Enfin, réfléchir et sensibiliser à cette question. C'est mon but en abordant ce thème. Sur ce plan, l'association La Gamberge envisage d'organiser un débat public sur l'école, il sera possible d'y parler de ce problème.

Une somme de comportements individuels peut renforcer un problème social. Réfléchissons donc bien avant de prendre une décision comme celle de ne pas mettre son enfant dans l'école du secteur.

Bruno Négroni

DEROGATIONS EN CHAINE

"Le rectorat inflexible sur les dérogations à la carte scolaire", titrait "Le Parisien" dans son édition du 2 septembre. L'article précisait que les dérogations n'étaient accordées que dans quatre cas précis: parents travaillant dans l'établissement, regroupement de fratrie, avis médical ou proximité plus grande du domicile.

Sans prétendre décrire avec précision l'étendue du phénomène, citons le témoignage d'une institutrice de CM2 dont la classe devait normalement prolonger sa scolarité dans un collège du quartier (que nous ne nommerons pas pour ne pas développer la stigmatisation d'un établissement).

Cette enseignante notait que, sur ses vingt-deux élèves, dix-sept familles avaient demandé une dérogation; seules cinq l'ont obtenue, mais la plupart des autres envisageaient le privé... Une autre institutrice, dont le fils étudie depuis deux ans dans ce même collège, nous indiquait pour sa part que ce dernier n'avait eu aucun problème.

LA PAGE est éditée par l'association L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14. Directrice de la publication: Chantal Huret. Tél (répondeur): 01.45.41.75.80. Commission paritaire n° 71 081. ISSN n° 1280 1674. Impression: Rotographie, Montreuil. Dépôt légal: octobre 1998.

LAISSEZ-VOUS ECRIRE

L'association Lettrances propose un nouvel atelier d'écriture-plaisir. Vous pourrez le découvrir à partir du 13 octobre, en soirée, au 4, rue des Mariniers (porte Didot).

Le but : se faire plaisir avant tout, avec une écriture expressive et ludique. On vient à l'atelier pour vivre l'aventure au pays de l'imaginaire, il s'agit d'être soi-même, sans crainte du jugement, sous le regard positif du groupe. Des jeux de créativité, à partir de thèmes variés et de situations d'écriture diverses (individuelles, à deux, collectives), libèrent l'inspiration et les blocages de l'écriture. Une douzaine d'ateliers Lettrances fonctionnent déjà, depuis 1992.

L'atelier est annuel (d'octobre à juin), l'inscription coûte 1080F, adhésion comprise. La première séance est une séance "découverte", dont l'entrée est libre, pour vous permettre d'expérimenter l'atelier proposé.

Pour prendre contact : 01.43.41.32.01

PSYCHISME ET CANCER

L'association Psychisme et cancer, présente à la fête de Montsouris au printemps dernier, offre un lieu d'accueil et d'écoute des malades cancéreux et de leur proches, aux Gobelins, dans le 13^e arrondissement.

On peut téléphoner ou passer (lundi de 10 h à 16 h, mercredi de 15 h à 18 h, jeudi de 18 h à 20 h ou vendredi de 10 h à 13 h et de 17 h à 20 h). L'équipe de permanence comprend deux anciens malades ayant une expérience de la relation d'aide et un psychologue-psychoanalyste.

2, rue Gustave-Geffroy, 75013 Paris, tél. : 01.45.35.29.29.

A L'ECOUTE DU DESEPOIR

L'association Suicide écoute propose à celles et ceux qui sont tentés par le suicide une écoute téléphonique anonyme 24 heures/24, au 01.45.39.40.00. A cause d'un nombre croissant d'appels, elle cherche à recruter de nouveaux bénévoles pour renforcer son équipe qui en compte cinquante-quatre à ce jour. N'hésitez pas à les rejoindre.

16, rue du Moulin-Vert. Tél. : 01.45.39.93.74.

MISS-TIC DEMYSTIFIEE

Miss-Tic était de passage le 18 septembre dernier à la librairie l'Arbre à lettres (14, rue Boulard), pour la signature de "Je ne fais que passer", son catalogue de pochoirs publié aux éditions Florent-Massot.

Pochoirs ou tags sont un art de rue, par définition éphémère. En figeant ses empreintes et traces dans un catalogue, Miss-Tic transforme la poésie de rue en simple produit de consommation et participe, la première, à la faire disparaître ! Heureusement, cette poésie continue et continuera à exister, mais sans Miss-Tic, à bien des coins de rues pour ceux qui savent entendre.

Les pochoirs de Miss-Tic m'accompagnaient jadis lors des flâneries à travers les rues du 14^e et d'autres arrondissements de Paris et me ravissaient autant que les balades avec des amis complices lors desquelles on fait part de ses délirs et désirs.

Miss-Tic n'était finalement rien d'autre qu'une "Miss-Tic-fication". Jutta Bruch

ABONNEZ-VOUS A "LA PAGE"

Six numéros : 40F (soutien : 100F). Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....

Rue Olivier-Noyer

NOTRE MAISON: L'INRS PROMOTEUR MALGRE LUI

L'acquéreur de l'ancien centre social avait prévu de le transformer en bureaux. Mais l'opération se révèle difficile.

NOTRE Maison a fermé définitivement ses portes le 30 juin dernier. Les accès du centre social ont été immédiatement murés. Pour assurer la continuité des activités, il aurait suffi de 300 mètres carrés et d'un loyer modéré. Mais la mauvaise volonté de l'ancien propriétaire, l'Eglise réformée de Plaisance, a rendu impossible toute solution de transition, et les démarches effectuées par l'association Florimont auprès de la mairie pour obtenir des locaux ont échoué (voir "La Page" n° 39). Lionel Assouad, maire de l'arrondissement, a oscillé entre mépris et promesses non tenues, et Nicole Catala, députée de la circonscription, s'est refusé à intervenir sur cet important dossier.

Les surfaces inoccupées appartenant à la Ville et à ses sociétés d'économie mixte (Opac, Sagi) sont pourtant nombreuses dans le quartier Plaisance. La mauvaise foi et l'inefficacité de nos dirigeants sont aujourd'hui responsables de la disparition dans le quartier Plaisance d'activités sociales telles le soutien scolaire (cent trente inscrits), le centre aéré pour les enfants, etc.

LES OMISSIONS DE M. MARIÉ

L'acquéreur, l'Institut national de recherche sur la sécurité (INRS), a déposé une demande de permis de construire en date du 30 juin, visant à transformer le centre social en bureaux pour agrandir son siège du 30 rue Olivier-Noyer. Ce document est actuellement en cours d'instruction par les services de la Ville. Depuis la signature de la promesse de vente, M. Marié, directeur de l'INRS, avait délibérément omis de signaler l'existence du centre social à son propre conseil d'administration et à l'organisme qui assure sa tutelle, la Caisse nationale d'assu-

rance maladie (Cnam). Dans les différentes pièces constitutives du permis de construire, l'affectation des locaux selon l'INRS est "locaux administratifs".

Ce point avait été relevé par l'association Urbanisme et démocratie* qui, dès le mois de juin, est intervenue auprès de la préfecture, de la Ville, de la Cnam et du ministère de la Santé. Fin juillet, on apprenait que le préfet imposait à l'INRS une mesure de compensation assez contraignante.

UNE RALLONGE DE 6 MILLIONS

En effet, au sein des locaux de Notre Maison existaient 404 mètres carrés de logements, soit dix chambres d'étudiants et un appartement de fonction. Il est aujourd'hui demandé à l'acheteur de transformer des bureaux en logements pour une surface équivalente, et ce dans l'arrondissement.

Satisfaire à cette condition représenterait pour l'INRS un surcoût d'environ 6 millions de francs, sur une opération s'élevant déjà à 30 millions. Cela suffira-t-il à décourager cet organisme public, improvisé promoteur, de mener à bien cette opération ? Dans tous les cas, la tâche s'avère difficile. Urbanisme et démocratie est disposée à attaquer le permis de construire s'il devait être accordé, et l'ouverture du chantier ne manquera pas d'entraîner de vives réactions de la part des riverains. Comment en effet accepter qu'un organisme relevant de la Sécurité sociale soit responsable de la disparition de l'unique centre social de tout un quartier ? **René Dufrey** (*) Nouveau numéro de téléphone : 01.40.44.81.92.



Les locaux de Notre Maison sont murés depuis l'été, et l'enseigne a disparu.

INTEGRISME

AFSGC : une association de scouts bien discrète

AUCUNE plaque ne la signale, et son adresse ne figure pas sur le minitel. Pourtant, c'est bien dans notre arrondissement, au 9 de la rue Didot, que l'Association française des scouts et guides catholiques (AFSGC) a élu domicile.

Rappelons que quatre jeunes membres de ce mouvement, dont l'idéologie a été dénoncée par la presse, ont péri noyés cet été en Bretagne, à Perros-Guirec, ainsi qu'un vacancier qui tentait de leur porter secours.

Rappelons aussi les réactions des familles de ces mêmes enfants demandant la sortie de prison de l'abbé Cottard, responsable du camp, pour qu'il puisse célébrer la messe d'enterrement. Ce dernier appartient à la Fraternité Saint-Pie-X, noyau dur de l'Eglise catholique intégriste, il fut l'un des premiers prêtres ordonnés par Mgr Lefebvre, excommunié par le Vatican en 1988.

Pour en savoir plus sur ce mouvement et non sur cette triste affaire elle-même, nous avons, au moment des faits, joint Pierre Monet, commissaire général de l'AFSGC. Celui-ci n'a pas souhaité s'entretenir avec nous, l'association ayant pris la décision la veille de ne plus communiquer avec la presse en raison des "mensonges et calomnies répandues largement et repris par des organes de presse ou de radio" (communiqué de presse du 31 juillet).

M. Monet nous a toutefois précisé qu'il n'avait "pas très bonne conscience, des erreurs ayant visiblement été commises". Se réclamant de la méthode scout de Baden-Powell, général anglais qui a fondé le scoutisme en 1908 en Angleterre, il a lui-même fait partie des scouts de France qu'il a quittés en 1962 en raison, nous a-t-il dit, d'une "évolution de la pédagogie qui ne correspondait plus à la philosophie de départ". Nous n'en saurons pas plus ! M. Monet réaffirme la méthode d'éducation scout basée sur la vie dans la nature et sur des règles et valeurs fondées sur l'amour, la patrie et la générosité avec comme but de "combattre ses mauvais penchants".

L'AFSGC, mouvement minoritaire et marginal, compte 2000 membres. Elle n'appartient pas au mouvement officiel du scoutisme français et n'a pas non plus reçu d'agrément national. Pour en savoir plus sur l'histoire du scoutisme et ses scissions, nous renvoyons nos lecteurs à l'article paru sur une pleine page du journal "Le Monde", le 2 septembre, sous le titre "Les petits soldats du scoutisme", signé Roland-Pierre Paringaux, ou aux ouvrages de Jean-Jacques Gauthé, historien du scoutisme, qui a réalisé une bibliographie analytique intitulée : "Le scoutisme en France : inventaire de la bibliographie et des sources" (université Paul-Valéry, 1997). **Chantal Huret**

Bande dessinée

ADELE, NOTRE AMIE

CET été, la bibliothèque Vandamme (80, avenue du Maine) donnait à voir plusieurs planches originales signées Jacques Tardi. Objet de cette exposition de bandes dessinées : les scènes des "Aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec" se déroulant dans notre arrondissement (place Denfert-Rochereau, gare Montparnasse, boulevard Raspail, prison de la Santé, catacombes...). Prétexte : la prépublication, dans "Libération", de l'album "Le Mystère des profondeurs", à paraître aux éditions Casterman.

C'est d'ailleurs dans ce quotidien en date des 8 et 9 août que Tardi, invité à commenter son travail, a lâché cette indication : "Je n'ai jamais situé l'appartement [d'Adèle], même si pour moi il est dans le quatorzième." Notre sang n'ayant fait qu'un tour, nous avons cherché dans ses précédentes aventures les innombrables dessins de l'immeuble de mademoiselle Blanc-Sec, tel qu'il devait être au



début du siècle (ci-contre, un exemple tiré de "Tous des monstres !"), nous les avons comparés aux coins de rue qui nous semblaient comparables... Fouineurs comme nous le sommes, nous avons finalement retrouvé la trace d'Adèle, à l'angle de la rue Bezout et de la villa d'Orléans. Salut, voisine ! **O.S.**

EXTREME DROITE

Les loups sont-ils entrés dans Plaisance ?

Suite de la page 1.

Ensuite, le recul observé sur dix ans dans l'ensemble de l'arrondissement est ici légèrement accentué : -42%. Enfin, l'écart avec la moyenne des scores lepénistes dans le 14^e reste modeste : jamais plus de 1% des électeurs inscrits ; et 1,2% des suffrages exprimés en mars dernier. Quoi qu'il en soit, à 11,6% des ex-

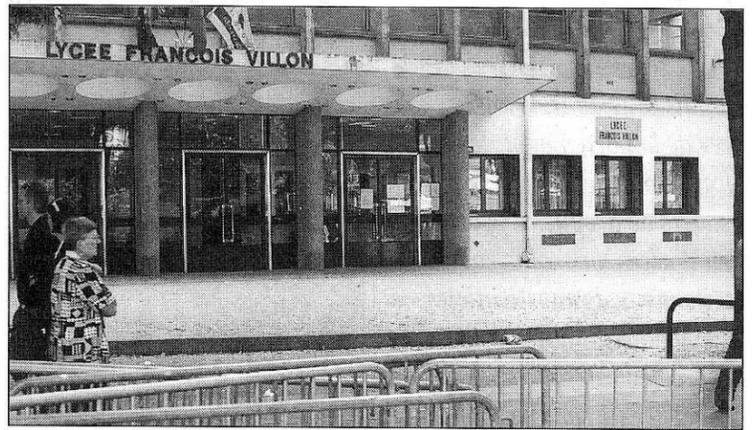
prés (6,2% des électeurs inscrits), Plaisance se place juste en dessous de la moyenne parisienne (11,7%, soit 6,4% des inscrits) et fait nettement moins que nos voisins des Hauts-de-Seine (13,7%, soit 7,4% des inscrits).

C'est en fait sur un espace très limité, le long du boulevard Brune, que la peste du même nom est parvenue à s'implanter durablement, le FN y mobilisant parfois plus de 10% des électeurs inscrits. Pour être encore plus précis, citons les

bureaux de vote n° 42 (lycée François-Villon) et 43 (école maternelle Maurice-d'Ocagne) qui, aux législatives de 1997, ont accordé respectivement 19,9 et 18,9% de leurs suffrages (12,1 et 11,1% des inscrits) au candidat Robert. Confirmation en mars dernier, avec 21,6 et 19,9% des voix (10,5 et 10,2% des inscrits) à la liste Le Hideux. Des scores dignes, si l'on peut dire, du département de la Seine-Saint-Denis : 21,4% (10,6% des inscrits) en moyenne aux régionales.

A DROITE DE LA DROITE OU DEÇUS DE LA GAUCHE ?

Bien que limitrophes et présentant un habitat similaire, ces deux bureaux offrent des profils électoraux très différents : c'est en tout cas ce qu'indique la comparaison de leurs votes avec la moyenne du quartier Plaisance. Au bureau 42, dont le territoire s'étend, au sud du boulevard Brune, entre la porte de Vanves et la porte Didot, la puissance du FN semble manifester une radicalisation du vote de droite, en partie compensée par une radicalisation à gauche. L'extrême droite y obtient en effet l'essentiel de son avance (8,2 points de plus que dans l'ensemble de Plaisance aux législatives, 10 points aux régionales) aux dépens de la droite classique (respectivement -9,6 et -6,6 points). En face, le Parti communiste (+5,6 points en 1997) gagne du terrain contre le Parti socialiste (-5,2)... A condition de présenter un candidat : en mars dernier, la liste commune de la "majorité plurielle" a fait ici 3,5 points de moins que sa moyenne du quartier, au profit surtout de Lutte ouvrière (+2,7). Le cumul abstention plus votes blancs et nuls atteignait alors 51,6%



En mars dernier, le bureau de vote n° 42, hébergé au lycée François-Villon, a accordé 21,6% de ses suffrages à la liste du FN.

(5,1 points de plus que sur l'ensemble du quartier). Le bureau 43, qui nous conduit jusqu'à la porte de Châtillon, verrait plutôt arriver à l'extrême droite des électeurs venus de la gauche. Aux législatives, le FN y recueillait 7,2 points de plus que sur l'ensemble de Plaisance (+8,3 aux régionales) et la droite +1,2 lors des deux derniers scrutins. Perdants, donc : aux législatives, le PS (-6,1 points), les Verts (-1,5 point) et le PC (-1,1 point) ; soit, aux régionales, la "majorité plurielle" (-10,8 points), LO gagnant 2,4 points. Cette année, l'abstention et assimilés s'établissent ici à 48,6% (+2,1 points).

Une proposition pour finir : au-delà de la rigueur abstraite des chiffres, la description de la vie de quartier, de la situation sociale et de l'activité associative dans chacun de ces deux secteurs devrait aider tous les défenseurs de la démocratie à voir comment s'ancre le vote FN. Et à le faire reculer. Vos réactions, vos témoignages et vos initiatives sont les bienvenus.

Omar Slifi

(*) Cet article s'appuie sur l'étude des votes, bureau par bureau, aux élections présidentielles de 1988 et 1995, municipales de 1989 et 1995, législatives de 1993 et 1997, et régionales de 1998. Manquent les élections législatives de 1988, européennes de 1989 et 1994, régionales de 1992 et législative partielle de 1995. Compte tenu des changements de découpage administratif, les comparaisons par bureau ne sont possibles qu'entre 1997 et 1998.

DIX ANS DE VOTE FRONT NATIONAL dans le quatorzième...

ELECTIONS	VOIX	% EXPRIMÉS	% INSCRITS
1988 (présidentielle)	7137	11,7	9,0
1989 (municipales)	3558	7,9	4,5
1993 (législatives)	4926	10,2	6,6
1995 (présidentielle)	4643	8,5	6,1
1995 (municipales)	3554	9,3	4,6
1997 (législatives)	4722	10,1	6,4
1998 (régionales)	4186	10,4	5,8

... et dans le quartier Plaisance

ELECTIONS	VOIX	% EXPRIMÉS	% INSCRITS
1988 (présidentielle)	3421	13,2	10,0
1989 (municipales)	1667	8,8	4,9
1993 (législatives)	2445	12,0	7,6
1995 (présidentielle)	2321	9,8	6,9
1995 (municipales)	1739	10,6	5,2
1997 (législatives)	2353	11,7	7,3
1998 (régionales)	1980	11,6	6,2

Mairie

LE PARI PERDU DE LIONEL ASSOUD

La défaite de Toubon face à Tiberi et la restructuration du RPR parisien augurent mal de l'avenir politique du maire du 14^e.

FINI l'audace, fini le renouveau, fini l'initiative... reste, peut-être, la solidarité. Lionel Assouad aura suivi Jacques Toubon jusqu'au bout, jusqu'à la capitulation. Le 27 juillet dernier, le maire du 14^e arrondissement se tenait au côté de son collègue du 13^e, ancien député de Montparnasse et de Montsouris, quand celui-ci annonça la dissolution du groupe "Paris", créé moins de quatre mois auparavant pour contester l'autorité de Jean Tiberi sur la majorité de droite à l'Hôtel de Ville (voir "La Page" n° 39).

Ce faisant, les "putschistes" prenaient acte de l'échec de leur entreprise et s'inclinaient devant l'accord conclu en très haut lieu, entre la présidence de la République et l'état-major du RPR, afin de protéger le successeur de Jacques Chi-

rac. "Une décision sage", a commenté Nicole Catala, fraîchement intronisée présidente de la fédération de Paris du parti néogaulliste.

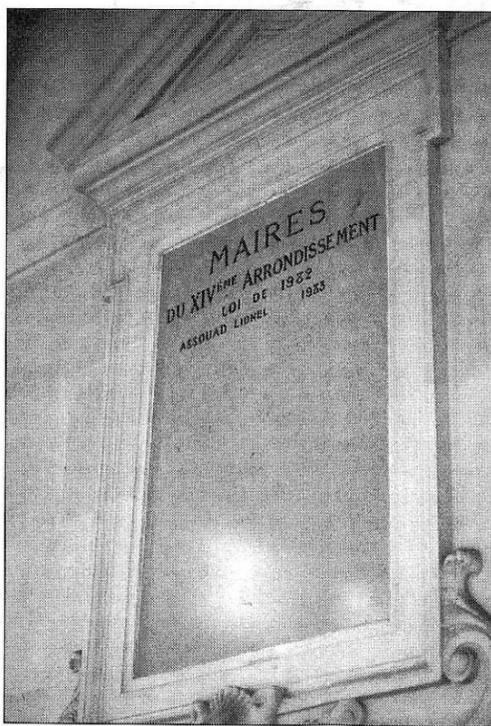
Mais tous n'acceptent pas d'avaloir cette pilule : d'après "Le Monde" du 29 juillet, plusieurs toubonistes, dont Adrien Bedossa, conseiller apparenté RPR du 14^e, envisageaient de constituer un nouveau groupe ; ils ont longtemps maintenu le suspense, avant de rentrer dans le rang au Conseil de Paris du 21 septembre.

CATALA, PRESIDENTE !

Seule concession lâchée par Tiberi à la direction de son parti : la présidence du RPR parisien, jusque-là dévolue d'office au maire de la capitale, a donc été confiée à une séguiniste patentée, en la personne de Catala, députée de Plaisance et du Petit-Montrouge et ancienne tête de liste de la droite aux élections municipales. Dans la foulée, on restructurait ladite fédération, donnant naissance à trois secteurs géographiques, répartis entre les autres courants du parti présidentiel. Les balladuriers récupéraient l'ouest de Paris, les tiberistes le centre et les toubonistes l'est. Plusieurs subtilités venaient pimenter ce Yalta du pauvre, marquant le souci de Tiberi d'affirmer sa puissance.

Premièrement, ce qui saute aux yeux : Toubon hérite du territoire le plus difficile, réunissant notamment la plupart des arrondissements déjà conquis par des maires d'opposition. Deuxièmement, le secrétaire départemental en charge du centre est désigné non par Philippe Séguin, comme ses confrères, mais par le maire de Paris.

Enfin, ce fameux secteur "centre" comprend, en plus des prévisibles 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 9^e arrondissements... le 14^e ! Le RPR a décidé de problèmes d'orientation. Doutons que cette anomalie corresponde à une promotion pour



En poste depuis quinze ans, le maire du 14^e ne devrait pas retrouver son fauteuil après 2001.

le maire de notre arrondissement, qui se retrouve ainsi placé sous le contrôle de forces alliées ayant toutes de sérieuses raisons de vouloir sa peau.

Rappelons qu'en 1995, Catala avait entrepris de le chasser de son fauteuil et qu'Assouad n'avait dû son salut qu'à l'intervention de... Tiberi (voir "La Page" n° 27). Mais en avril dernier, lors de la constitution du groupe "Paris", le même Tiberi s'en prenait personnellement à lui, le menaçant littéralement de mort.

Il est clair maintenant que, en soutenant Toubon, le maire du 14^e a joué le mauvais cheval. En ce qui nous concerne, nous ne miserons pas un centime sur ses propres chances de conserver l'investiture de son parti lors des prochaines échéances électorales. Les jeux sont ouverts pour lui trouver un successeur. O.S.

DROITS DE L'HOMME AU MEXIQUE : SOIREE-TEMOIGNAGE

A l'occasion du 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, les groupes Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) et Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) organisent une soirée autour du témoignage d'une Mexicaine sur les exactions commises dans son pays.

Mercredi 25 novembre à 20h30, au centre paroissial de Saint-Pierre-de-Montrouge : 9, passage Rimbaut (derrière l'église).

DINERS-DEBATS D'ARTISANS DU MONDE

Un vendredi par mois, Artisans du monde organise un dîner-débat à la boutique Case-Graine (31, rue Blomet, dans le 15^e arrondissement ; métros Volontaires ou Sèvres-Lecourbe). Au programme, le 30 octobre, "Le Brésil, une population très pauvre dans un pays très riche : fatalité ?" Le débat suivant, le 27 novembre, sera consacré au Tibet. Prix : 70F. Réservation indispensable au 01.45.66.62.97. Les festivités commencent à 20 heures.

5^e fête de "La Page" : réussie malgré la pluie



La fête de "La Page", avec son mélange de stands associatifs et de vide-greniers a attiré nombre d'habitants du 14^e au mois de juin dernier. Comme l'année précédente, elle avait planté ses tréteaux 141-149, rue Raymond-Losserand et dans le square de la rue des Suisses.

Malgré le temps incertain, l'ambiance est restée bon enfant et détendue tout l'après-midi, grâce à la bonne humeur des participants et aux animations : rock avec Fatal Zazou, danse avec

Chineurs et vendeurs au son de l'accordéon... c'était le 14 juin dernier, à Plaisance.

la Compagnie des Sept-lieues, conte avec Charles Piquion, théâtre avec les élèves de Marjorie Blériot, du Lorem, accordéon avec José Olmédoum, musique latino-américaine... Merci à tous pour leur présence.

LA PERLE DU CONSEIL

Histoires de maires. A la séance de rentrée, le 14 septembre, Lionel Assouad a soutenu et soumis au vote du conseil d'arrondissement une subvention de 10000F à l'association Monts 14 : une aide destinée à une publication dressant l'inventaire du patrimoine architectural du 14^e. Après avoir, en substance, reproché à Patrice Maire, président de Monts 14, d'être trop souvent manipulé, le maire du 14^e a - sans mot d'esprit - conclu : "Même s'il n'est pas le maire, ses travaux peuvent nous inspirer." Où est la manip ? L'un et l'autre maires en garderont peut-être un goût d'amère thune ! F.H.

Les prochains conseils d'arrondissement auront lieu les lundis 12 octobre, 26 octobre et 24 novembre (à 19 heures, salle des mariages de la mairie).

RUE DIDOT

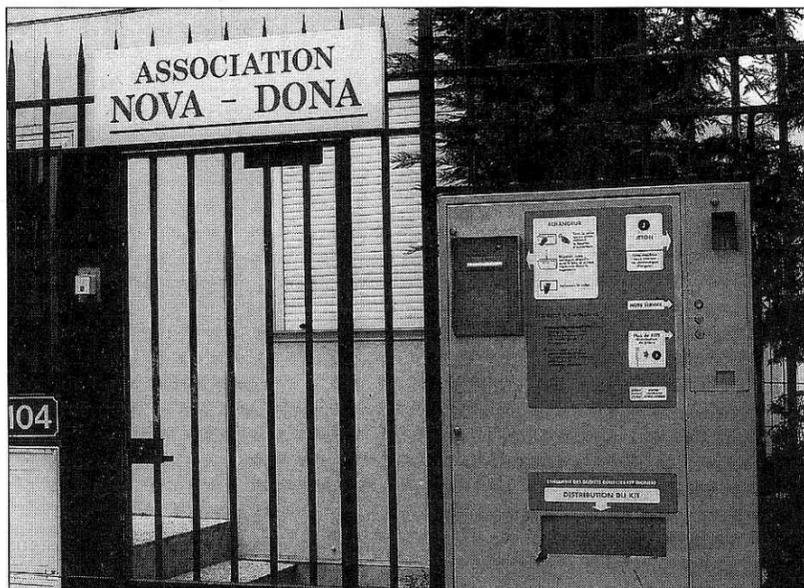
Nova Dona: une nouvelle donne

Depuis plus de trois ans, près de la porte Didot, le centre Nova Dona accueille des usagers de drogue. C'est un lieu d'accès aux soins et aux traitements de substitution (méthadone, subutex) où les problèmes psychologiques et sociaux ne sont pas oubliés. Rencontre avec Mustapha Benslimane, directeur du centre, et son adjoint, Michel Kvalinsky, qui nous a raconté l'histoire de Nova Dona.

Si vos pas vous ont déjà conduit jusqu'au 104 de la rue Didot, vous avez certainement remarqué, encastrée dans la grille de l'hôpital Broussais, une imposante machine automatique blanche. C'est l'échangeur-distributeur de seringues mis à la disposition du public, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, depuis janvier 1996. La grille franchie, vous pénétrez dans les 180 m² du bâtiment type Algeco, installé grâce au soutien financier de l'Assistance publique. Le jour de notre visite, l'accueil chaleureux qui nous a été réservé était d'autant plus méritoire que le personnel du centre venait de passer une bonne partie de la journée à éponger l'eau qui avait envahi les locaux, pendant le violent orage de la matinée.

Quelle est l'origine du nom Nova Dona ?

Michel Kvalinsky. Le nom est lié aux idées qui ont présidé à la création du centre. Il a été



conçu comme un lieu d'accueil et d'accès aux traitements de substitution, c'est-à-dire la distribution de méthadone. Cette substance est controversée. Pour certains, elle est inutile, pour d'autres elle est la solution miracle. Nous abordons le problème différemment. Nous considérons qu'elle est un outil qui permet d'entrer en relation avec les usagers de drogue, et de mettre en œuvre un projet pluridisciplinaire : délivrance de soins, prise en charge sociale et médicale, problème d'hébergement, réinsertion professionnelle. C'est une nouvelle façon de "donner" la méthadone. D'où le nom.

Etes-vous le premier centre de ce type ?

M.K. Non. Mais nous revendiquons notre spécificité, à savoir la prise en charge globale d'une personne. L'originalité du projet est due à la mise en commun des expériences d'une unité de

Le distributeur de seringues, outil de prévention contre le Sida, est installé depuis 1996. (photo: John Kirby Abraham)

Broussais spécialisée dans la pathologie du VIH, d'un centre de prise en charge des toxicomanes de l'hôpital Marmottan et du Centre régional d'information et de prévention du Sida*. Nous accordons une grande importance au travail en réseau ; ainsi nous avons des relations avec des médecins de ville, des dispensaires, des centres de dépistage, des associations comme Drogues info-service.

Comment Nova dona est-elle perçue dans le quartier ?

M.K. C'est un point important de notre histoire. Ce n'est jamais simple d'installer un centre comme le nôtre et nous nous attendions à susciter des

réactions. Par exemple, certains expriment la crainte que Nova Dona attire la population toxicomane de Paris et de sa banlieue. Aussi avons-nous travaillé pour faire évoluer les mentalités dans le 14^e, un arrondissement dans lequel existe une vie de quartier. Nous sommes allés à la rencontre des habitants et des commerçants, nous avons organisé des journées portes ouvertes. Nous avons entrepris un travail en direction du personnel de l'hôpital, qui craignait de devenir le spécialiste de la prise en charge des toxicomanes. Très rapidement, tous ont reconnu que nous faisons un travail sérieux.

Nous avons eu de nouveau quelques craintes en janvier 1996, lorsque fut installé le distributeur-échangeur de seringues. Certains nous ont objecté qu'il était contradictoire de donner des seringues aux usagers de drogue que nous prétendions aider. Mais la population a rapidement compris l'intérêt de notre démarche. Un des objectifs principaux est la prévention des maladies liées au VIH et aux hépatites. L'utilisation de seringues stériles à chaque injection est le moyen de protection efficace.

Quelle est la composition de l'équipe et quel est le profil des usagers ?

M.K. Outre une personne à l'accueil et une autre chargée de l'animation, elle comprend une assistante sociale, une personne s'occupant de la réinsertion et deux infirmières qui dispensent la méthadone et les autres traitements. Il y a toujours un médecin sur place. L'équipe est complétée par le personnel administratif et un psychiatre qui intervient au cours des réunions de synthèse.

La moyenne d'âge des usagers est de trente-deux ans. Parmi ceux qui sont suivis régulièrement, on

10^e ARRONDISSEMENT : LES RIVERAINS DIVISES

Comme l'ont relaté le quotidien "Le Monde" du 2 juillet et l'hebdomadaire "Politis" du 9 juillet, l'installation, en avril dernier, d'un centre d'accueil pour toxicomanes, rue Beaurepaire, dans le 10^e, a provoqué une vive polémique dans le quartier. Une association opposée au projet placarde sur les murs des affiches dénonçant le maire d'arrondissement socialiste Tony Dreyfus ("Dites non à Tony, le trafiquant de drogue") et fait signer des pétitions, distribue des tracts devant la boutique. Les membres de cette association disent réagir en parents ("pas de dealers pour solliciter nos enfants dès la sortie de l'école") et en citoyens ; mais, comme le notait "Le Monde", ils réagissent également en propriétaires, qui craignent une chute des prix de l'immobilier !

D'autres riverains ont créé l'association Côté quartier, qui se propose de lutter contre la peur et l'ignorance entretenue par les adversaires du centre. Elle a lancé plusieurs campagnes d'information. Fin mai, un médiateur a été nommé par Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la Santé. A cette époque, le centre tournait au ralenti.

compte 70% d'hommes et 30% de femmes. Depuis l'autorisation de mise sur le marché de la méthadone, le passage en ville des usagers auprès des médecins généralistes s'est amplifié.

Propos recueillis par Jacques Bulloz

Nova Dona, 104 rue Didot. Tél. : 01 43 95 81 75. Fax : 0143 95 81 76. Ouvert au public du lundi au vendredi de 13h à 19h30.

(* Le docteur Jayle, directeur du Crips, a déjà été interviewé par "La Page" (n° 5).

Hôpital Saint-Joseph

SOINS PALLIATIFS : LA FIN DE VIE ACCOMPAGNÉE

Les centres de soins palliatifs, qui ont pour vocation d'accompagner les personnes en fin de vie, mais aussi leurs familles, ne sont pas toujours connus du grand public. Ainsi, apprendrez-vous sans doute qu'il en existe un à l'hôpital Saint-Joseph, rue Raymond-Losserand, depuis 1989. Mais sous une forme particulière d'unité mobile qui se déplace dans les services. Pour en savoir plus, nous avons rencontré Agnès Duremberg, surveillante générale de l'unité et Marie-Odile Gérardin, psychologue.

SITUÉE au fond d'une allée au-dessus de l'Institut de formation des soins infirmiers, l'unité de soins palliatifs, signalée par un panneau gris entre la chapelle, l'Institut de formation et les livraisons, saute d'autant moins aux yeux que, juste en dessous, figure en grosses lettres rouges la mention "Urgences/Samu". L'unité mobile de soins palliatifs de l'hôpital Saint-Joseph n'aurait-elle pas encore droit de cité ? "Si!" s'exclament en chœur Agnès Durem-

berg et Marie-Odile Gérardin, même si elles admettent que certains services sont plus réfractaires que d'autres à leur démarche. C'est, en effet, à la demande des services hospitaliers que l'équipe intervient pour aider une personne en fin de vie ou ayant à affronter la douleur, ou lorsque l'équipe médicale est confrontée à une famille agressive ou envahissante qui ne peut supporter l'idée de fin prochaine. "Il s'agit d'un projet commun avec l'équipe médicale, à laquelle nous ne voulons pas nous substituer. Nous faisons ensemble le diagnostic, avec l'accord du médecin qui suit le malade. Il est fondamental qu'il soit partie prenante afin que les solutions que nous proposons puissent être appliquées avec succès", précisent-elles.

Il est certain que l'équipe de soins palliatifs dérange en posant des questions sur le malade, ses traitements, le pourquoi des choix, l'attitude de la famille. Il faut que l'équipe médicale puisse l'accepter comme une recherche nécessaire à une solution adaptée et non comme une remise en cause de sa pratique.

LE MALADE "SUJET DE SA VIE"

Plus facile à dire qu'à faire, sans doute, et il faut toute la diplomatie et la qualité relationnelle de l'unité mobile pour se faire accepter. "Quand nous constatons un changement d'ambiance dans le service, des infirmières souriantes et un malade détendu, c'est notre plus belle réussite", confient-elles. Alors tant pis si quelques services résistent encore, elles lèvent peu à peu les blocages.

Il est vrai que la mort du patient renvoie pour certains à l'échec de la médecine, sans compter les enjeux de pouvoir qui existent au sein des hôpitaux entre les différentes disciplines. A qui



L'entrée de la fondation Hôpital Saint-Joseph, rue Raymond-Losserand.

appartient le malade ? "A lui-même, il est le sujet de sa vie et sa vie lui appartient. Il peut choisir, et il doit donc savoir pourquoi on lui administre tel ou tel traitement", plaide Madame Gérardin, "C'est aux familles et aux malades à revendiquer d'être traités pour la douleur, d'être accompagnés" complète Madame Duremberg.

Il existe à Saint-Joseph une consultation antidouleur ouverte à tous sous la responsabilité du docteur Brigitte Champenois. Sa fréquentation augmente de 20 à 30% par an. Elle traite surtout des douleurs liées au cancer, mais aussi au Sida, et les maladies vasculaires.

Les familles en deuil ou en difficulté face à la maladie peuvent également s'adresser à l'unité

de soins palliatifs, même si elles n'ont pas un malade hospitalisé à Saint-Joseph. Elles y trouveront l'écoute nécessaire et les orientations et informations correspondant à leur problème.

Nos deux interlocutrices apprécient cette manière de rentrer autrement dans l'hôpital, sans "ghettoisation" de la fin de vie, en impliquant les soignants qu'elles forment aussi bien sur le terrain que dans l'Institut de formation des soins infirmiers ou dans d'autres écoles concernées par les soins médicaux.

SORTIR DU GHETTO

Cette discipline est maintenant reconnue dans le cursus universitaire. Des diplômes universitaires de soins palliatifs, de douleur et d'éthique ont été créés en 1990 et ces thèmes ont été intégrés dans les écoles d'infirmiers en 1994 et en médecine en 1996. De nombreuses associations

d'accompagnement et de soins palliatifs existent, ainsi que des coordinations d'infirmières ou encore des équipes mobiles spécialisées en soins palliatifs. Les échanges qui s'établissent entre elles permettent d'améliorer les pratiques et de faire connaître cette discipline. Citons également le livre de Marie de Hennezel, psychologue et psychanalyste au centre de soins palliatifs de la cité universitaire, "La Mort intime", qui a contribué à sensibiliser le grand public à cette démarche d'accompagnement.

Pour conclure, on pourrait presque dire que la plus belle réussite des unités de soins palliatifs serait de ne plus exister car elles seraient totalement intégrées comme une spécialité à part entière au sein des services hospitaliers. La mort ne fait-elle pas partie de la vie ? Chantal Huret

REPERES

L'équipe de soins palliatifs de Saint-Joseph comprend dix personnes dont seule la surveillante générale est à temps plein. L'unité fonctionne de 8h30 à 17h30 et, une fois par mois, une équipe de nuit assiste trois ou quatre services, de 20 heures à 23h30. Six à huit bénévoles interviennent également sous la coordination d'une personne de l'équipe.

Fondation Hôpital Saint-Joseph: 185, rue Raymond Losserand.

• Unité de soins palliatifs, tél. : 01.44.12.33.34; fax : 01.44.12.32.64

• Consultation anti-douleur les lundi et mercredi de 13h30 à 17 heures.

L'ouvrage de Marie de Hennezel, "La Mort intime", est paru en 1995 aux éditions Robert Laffont dans la collection "Aider la vie".

Histoire

LE FAUBOURG DE MONTROUGE, TERRE D'ASILE DE MICHEL SERVET

Une lectrice nous envoie un témoignage sur la statue de l'hérétique Michel Servet, installée depuis 1908 dans le square de l'Aspirant-Dunand.

SOUVENT je suis passée devant cet étrange personnage, emprisonné dans les chaînes qui s'enroulent autour de son corps comme les serpents autour de Laocoon puni par les dieux. Michel Servet, né en Espagne en 1509, fit des études de droit, de théologie, de médecine, de mathématique et d'astrologie. Il exerça la médecine à Vienne et à Lyon et contribua à enrichir nos connaissances sur la circulation sanguine. Ses prises de positions théologiques, niant le dogme de la Trinité, lui valurent d'être persécuté (voir "La Page" n° 28).

Pour échapper à l'Inquisition, il se réfugia à Genève, où il tomba dans les griffes de Calvin. A l'issue d'un procès de quatre ans, il mourut sur le bûcher le 27 octobre 1553. En 1903, un monument expiatoire fut érigé à Genève à sa mémoire. A Paris en pleine période de lutte anticléricale, la réalisation d'un hommage similaire fut confiée au sculpteur Jean Baffier*. La statue fut inaugurée en 1908, face à la mairie du 14^e.

AU MILIEU DES ROULOTTES DE BOHÉMIENS

En feuilletant l'œuvre de l'écrivain danois Georg Brandes (1842-1927), historien de la littérature et polémiste, je suis tombée sur un texte datant de 1911, consacré à cette statue.

"Dernièrement, on a (aussi) vu terminé le monument projeté depuis longtemps à Paris. Il est peu connu par les étrangers et même parmi les Parisiens de souche, peu savent que le monument existe. En voici la raison : une fois la décision prise, le conseil de ville anticlérical qui face à l'Eglise catholique peut avoir besoin de tous ses partisans, prit connaissance du fait



Au début du siècle, la statue de Michel Servet, brûlé vif sur ordre de Calvin, n° 14, droit qu'à un arrondissement périphérique...

qu'un monument à la mémoire de Servet sur le sol parisien allait blesser les protestants de Paris. Craignant de détourner d'eux-mêmes les calvinistes, on a trouvé un compromis qui consistait à ériger le monument en un lieu où ne se rendent que ceux qui ont une raison de s'y rendre. A savoir sur la place de la Mairie, dans le faubourg de Montrouge. En cherchant bien, on finit par trouver la statue, honteusement reléguée dans un coin. Située à l'écart, au milieu de roulottes de Bohémiens et d'artistes sans le sou, ces grandes voitures d'habitation qui ressemblent à des omnibus de déménagement.

NE PAS FROISSER LES PROTESTANTS

"Le voilà Servet, raide, trop athlétique, enchaîné du cou, des mains et des pieds, sans la couronne classique, trempée de soufre autour du

front. L'expression de son visage n'est pas non plus celle, historique, ce Servet-là n'invoque pas Jésus. Le visage exprime la rébellion, le défi, une résignation bourrue. A demi nu, vêtu de hardes, déchirées au dessus des genoux. Son épaule est enchaînée à sa hanche. La sculpture est en marbre, le socle qui est beau, est en granit. Le monument est entouré de piliers de pierre reliés entre eux de chaînes, chacune se terminant en une flamme de bronze.

"L'unique inscription : « A Michel Servet, brûlé vif MDLIII. A la garde du peuple. » C'est bien d'avoir confié le monument aux bons soins du peuple. L'absence d'une parole éclairante ajoutée à la mention laco-

nique « brûlé vif en 1553 » rend un effet mélancolique. On n'a pas su se faire violence pour dévoiler que ce furent les protestants et non pas les catholiques qui firent monter Servet sur le bûcher. On s'obstine à maintenir la confusion à son sujet encore plus de trois siècles et demi après sa mort, et ceci par ceux mêmes qui se sentent obligés de l'honorer..."

Brandes ne savait pas qu'une première inscription, accusant Calvin, avait été grattée pour aboutir au texte actuel. La périphérie de Paris s'est déplacée depuis 1911, et avec elle ses habitants. Du coup, Michel Servet n'a plus une place honteuse, mais relativement centrale. Les passions aussi ont changé d'objet et de camp et si Michel Servet peut aujourd'hui tenir sa place, il le doit peut-être à une certaine méconnaissance doublée d'indifférence.

Barbro Sylwan

(* Jean Baffier (1851-1920), sculpteur-statuaire du quatorzième, est aussi l'auteur du buste de Marianne qui tourne le dos à la mairie d'arrondissement, square Ferdinand-Brunot (voir la "une" de "La Page" n° 39).

DIPTYQUE SUR LA BOHEME ARTISTIQUE

DEUX hommes remontent la rue Didot... Ils ont 20 ans à peine. Ils sont camarades de classe. Ils n'échangent aucune parole. Ils marchent rapidement sur le trottoir. A leur gauche, l'hôpital Broussais... : les deux jeunes gens sont Pierre Louÿs et André Gide rendant visite à Paul Verlaine hospitalisé. Cette scène inaugure le nouveau livre de Dan Franck "Bohèmes", une chronique de la vie des artistes de ce début de siècle (1900-1930), du Bateau-Lavoir à La Closerie des Lilas.

Paris était pour eux le centre du monde, "ville fraternelle, généreuse, qui sut offrir la liberté à ces peuples venus d'ailleurs" : l'Espagnol Picasso, l'Italien Modigliani, le Lituanien Soutine, le Suisse Cendrars puis Tzara le Roumain... ; une avant-garde de tous pays, de toutes cultures, qui dérange par ses frasques mais que la société française intègre rapidement.

"Bohèmes" se conjugue avec le roman "Nu couché" (éd. du Seuil) qui visite les ateliers, les cafés et les bordels de l'époque : "J'ai écrit les deux livres ensemble", explique Dan Franck, qui avait déjà parlé de ce projet lors d'une interview accordée à "La Page" (n° 34).

F.H.
(* Ed. Calmann-Lévy, 594 pages et deux cahiers photos.

THEATRE DES GENS

Le Théâtre des gens (Theg) ouvre un nouvel atelier au Moulin (23 bis, rue du Moulin-de-la-Vierge), à raison de deux samedis par mois, de 14 heures à 19 heures. Une palette de jeux, d'exercices et d'improvisations y sera proposée, pour aboutir, en juin prochain, à un spectacle construit de A à Z dans le groupe.

Un travail théâtral ouvert à tous, où l'improvisation n'est pas l'application d'un savoir-faire avec rire obligé, mais l'occasion toujours renouvelée de s'aventurer dans des histoires qui se nourrissent des richesses de chacun.

Tarifs selon une grille prenant en compte le niveau de revenus des participants (de 200 F à 600 F par mois).

Théâtre des gens : 13, rue Sévero. Tél. : 01.45.42.07.62.

DU 14^e AU XVIII^e

MILITANT associatif local, Philippe Minard signe parfois des articles dans nos colonnes. A la ville, il est maître de conférences en histoire moderne à l'université de Lille III, et de plus il écrit. Il vient de publier "La fortune du colbertisme. Etat et industrie dans la France des Lumières" (Fayard).

Le titre semble annoncer un parti pris en faveur de la réglementation économique, partant le rejet de la critique libérale de l'intervention de l'Etat dans l'économie. En fait, le tableau que P. Minard dresse de la politique et de la situation industrielles de la France au XVIII^e siècle est très nuancé car il dépasse l'analyse traditionnelle qui reste au plan des discours politiques, sans préciser les modalités de leur mise en œuvre ni évaluer les écarts entre les objectifs et les résultats. L'étude du corps des inspecteurs des manufactures qui est au cœur de l'ouvrage montre ainsi que leur tâche ne se limite pas au contrôle des fabricants et de la production industrielle mais qu'ils participent à la diffusion des innovations techniques. Une partie des entrepreneurs rejette les règlements, qui encadrent la fabrication textile en particulier, mais une autre réclame leur maintien, la libéralisation de la production industrielle ne fait pas l'unanimité dans les sphères économiques.

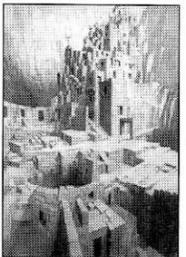
Les idées et les pratiques sont interrogées sans oppositions simplistes, statistiques à l'appui, sans noyer le lecteur sous les chiffres. Une bonne occasion de se réconcilier avec l'histoire économique.

Laurence Croq

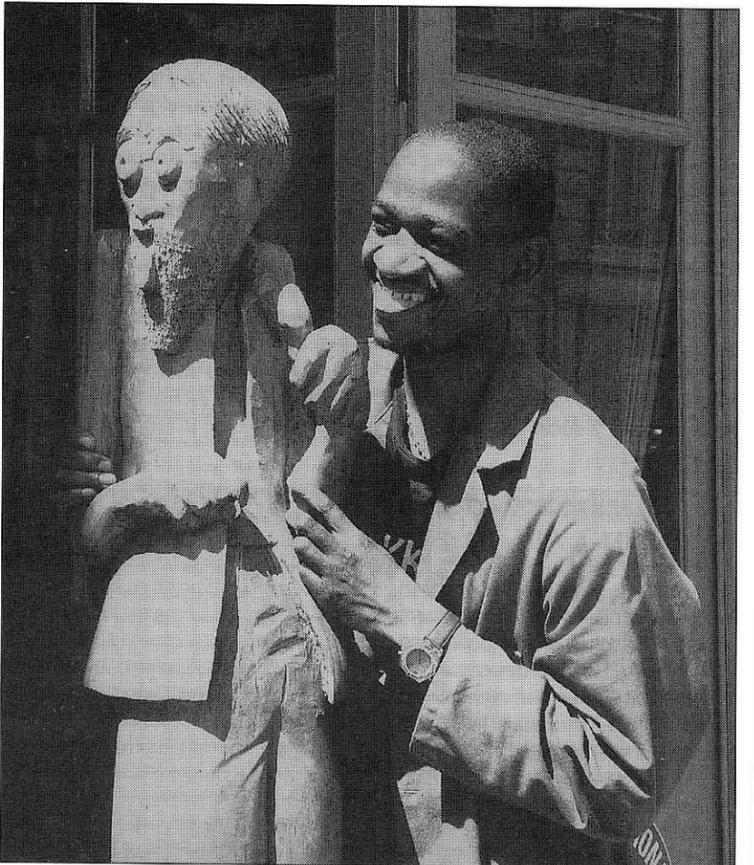
YEDID EXPOSE

Peintre rue Jonquoy, Henri Yedid (voir "La Page" n° 31) montre ses œuvres à la Galerie des artistes, du 19 au 31 octobre.

55, rue du Montparnasse, de 14 heures à 20 heures. Tél. : 01.43.22.72.77.



KENNETH KIDIRI, SCULPTEUR



DEUX pas de l'atelier du grand maître César, dans le quartier Daguerre, un autre sculpteur est en train de naître. Kenneth Kidiri, 26 ans, passe son temps dans une menuiserie à travailler de gros morceaux de bois.

Originaire de Sainte-Lucie, aux Antilles, Kenneth vit en France depuis l'âge de 5 ans et, dès l'école, il a exercé ses talents au crayon, à l'encre de Chine, ou à l'argile. C'est comme ébéniste qu'il a continué de laisser son imagination guider ses mains. Ses matières préférées sont

le bois solide de l'Afrique ou le chêne de France. Ses créations sont le reflet de sa culture africaine et de la tribu Manja de son père.

Le travail est long et dur. Chaque pièce prend des semaines, voire des mois avant d'émerger de son bloc. Après une couche de vernis ou de cire, chaque statue est prête à trouver sa place chez un collectionneur ou un amateur d'art. Son rêve, c'est d'enseigner aux jeunes pour les aider à réaliser leurs propres projets. Mais la route, comme le bois, est dure. John Kirby Abraham

THEATRE

La rentrée des Sales Gosses

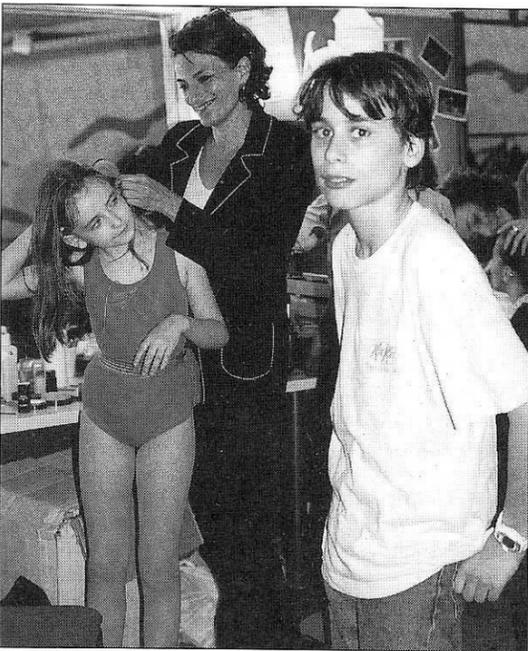
Pas de cartables ni de tabliers noirs ! Ils font pourtant leur rentrée à Bobino : la compagnie Les Sales Gosses a repris son spectacle depuis le 3 octobre.

ACTUELLEMENT, "Les Sales Gosses font leur ciné !" à Bobino. Une pièce où ils s'imitent eux-mêmes. Les animateurs de la petite troupe, Philippe Bretin et Sylvie Ferrié, sont restés de grands enfants à tout jamais. A 17 ans, Philippe commence à créer des animations en "colo", puis monte un spectacle avec un groupe d'enfants des cités, en présence de l'abbé Pierre : "La Guerre du feu". On retrouve l'abbé dans un rôle de l'actuel spectacle, à Bobino.

Ensuite, c'est la rencontre avec Sylvie Ferrié, danseuse et éducatrice pour enfants. Une idée fixe : "Mettre en scène des enfants et rien que des enfants." Ils créent leur premier cours de théâtre avec douze jeunes, en 1992. Aujourd'hui, plus de quatre-vingts jeunes âgés de 7 à 16 ans maximum y sont inscrits. A l'automne 1994, ils se produisent au Café de la Gare avec "La Famille Addams" puis, en 1995-1996, au théâtre de la Gaîté Montparnasse. Le succès survient à l'Olympia, avec "Quand les Sales Gosses les imitent".

DES SALES GOSSÉS A GAVROCHE

Voici donc les Sales Gosses faisant leur théâtre, leur cinéma, chantant et dansant. Ils sont



Dans les coulisses de Bobino, Sylvie Ferrié, avec Shirley et Mickaël. (photo : François Heintz)

repartis pour une comédie féérique, entièrement conçue et réalisée par Philippe et Sylvie. L'histoire est loufoque et pleine de rebondissements : un jeune metteur en scène sans le sou rêve d'engager une kyrielle d'acteurs pour tourner un film où Victor Hugo et ses "Misérables" rencontrent l'abbé Pierre, qui sauve la mise à Jean Val-

jean dans la fameuse scène des chandeliers. Les enfants interprètent plusieurs rôles à la fois.

En dehors de leurs activités théâtrales, ces jeunes comédiens poursuivent bien sûr une scolarité normale. Deux d'entre eux expliquent ce qui aura été le détonateur de leur jeune vocation. Kevin, 12 ans, a répondu à une annonce à la radio : "Il aura fallu que je joue moi-même pour aller au théâtre". Mickaël, 13 ans, dont le père est commerçant rue Daguerre, avait eu connaissance d'un casting par son frère qui savait combien son cadet aimait faire des imitations devant les invités de la

famille.

Spectacle d'enfants, donc pour petits et adultes. Ces derniers dénoncent parfois l'exploitation des enfants. Ici, on en est loin ! Par la volonté conjugée de Philippe et Sylvie, ces mêmes à la vocation spontanée s'épanouissent et peuvent devenir de futures vedettes. Charles Trénet a chanté que "les enfants s'ennuient le dimanche". Eux, les Sales Gosses, ne s'ennuient ni le dimanche ni les autres jours et ne nous ennuiant surtout pas. Roger-Jacques Parent Théâtre Bobino, tél. : 01.43.27.75.75.

RUE BENARD

Tamazgha, un lieu pour tous les Berbères du monde

Créée en 1993, l'association Tamazgha possède depuis peu son propre local, au 47 rue Bénard. Elle milite activement en faveur de la culture berbère.

A PEINE poussée la poste du petit local, on est tout de suite charmé par l'atmosphère qui règne à Tamazgha. Ici, un adhérent vous propose un café, là, un autre vous offre une pâtisserie. Sur les murs, à côté du drapeau berbère qui arbore fièrement ses trois couleurs (bleu comme la mer Méditerranée, vert comme les prairies d'Afrique du Nord, jaune comme le désert des Touaregs), des panneaux couverts de photos montrent la colère des manifestants de Tizi Ouzou descendus dans la rue après l'assassinat du chanteur kabyle Lounès Matoub, l'été dernier.

Née en 1993 sous l'impulsion d'un groupe d'amis berbères de l'Institut national des langues et civilisations orientales, Tamazgha (qui signifie "le pays des Berbères") se veut représentative de tous les Berbères du monde, qu'ils viennent de l'oasis de Siwa en Égypte, des déserts du Maroc ou encore des îles Canaries, de Lybie, du Niger, du Mali ou du Burkina Faso. L'association était jusqu'au printemps dernier hébergée par les Editions berbères*, juste à côté de son siège actuel.



COURS, CONFÉRENCES ET ACTION POLITIQUE

Fort de cent cinquante adhérents, Tamazgha partage ses activités entre cours de langue berbère, conférences-débats sur tous les sujets concernant les Berbères et leur langue (la femme kabyle dans la littérature orale et écrite, le berbère dans le discours arabo-musulman...), pétitions pour l'enseignement de la langue berbère dans les écoles françaises (signalons que 1,2 mil-

Jouxtant les Editions berbères, rue Bénard, le nouveau siège de l'association Tamazgha.

lion de Berbères, dont 800 000 Kabyles, vivent dans notre pays) et action en faveur des Berbères opprimés de par le monde.

On a pu ainsi voir ses adhérents participer au rassemblement du 5 juillet dernier à Belleville contre la loi algérienne sur l'arabisation et créer,

avec une dizaine d'associations, un collectif pour l'abrogation de ladite loi. "Le pouvoir algérien affiche clairement sa volonté de provoquer la Kabylie, de la mettre à feu et à sang. Heureusement, la résistance de la population est immense", constate Mabrouk Ferkal, président de Tamazgha.

CONGRES INTERNATIONAL AUX CANARIES

S'il faut bien dire qu'une bonne partie de ses adhérents sont des Kabyles, Tamazgha affiche une solidarité totale avec les Berbères du monde entier qui se battent pour que leur langue et leur identité soient reconnues. Ainsi, en mai 1994, l'association envoyait une déclaration au gouvernement marocain pour condamner l'arrestation de militants berbères (libérés depuis). En juin de la même année, elle manifestait devant l'ambassade du Mali contre la répression dont étaient victimes les Touaregs. Et l'été dernier, elle est allée grossir les rangs des quelque 350 Berbères réunis aux Canaries pour un congrès international. Régulièrement, Tamazgha invite des Kurdes, des Irlandais du Nord ou des Bretons à ses conférences, puisqu'eux aussi souffrent de voir bafouer leur identité culturelle.

Lorsque ses moyens le lui permettent, l'association publie une revue, intitulée "Imazighen Ass-a" ("Berbères aujourd'hui"), qui fait le point sur la situation des Berbères dans le monde et les actions mises en place pour promouvoir leur culture. "Nous sommes en contact constant avec tous les Berbères du monde. Eux possèdent l'information, nous la liberté d'expression. Alors une revue comme celle-ci permet de se rapprocher et de s'entraider", explique Mabrouk Ferkal.

Si elle souhaite par dessus éviter le piège qui consisterait à ne montrer la culture berbère qu'à travers son folklore, Tamazgha n'en n'oublie pas moins de célébrer chaque année le Nouvel An berbère, la fête des Fleurs, et toutes les fêtes qui cimentent leur identité.

Le rêve de ses adhérents ? Que les cinquante associations berbères qui existent en France se regroupent dans un grand centre culturel, à l'image de l'Institut du monde arabe, avec expositions, colloques et librairies. Une ambition légitime, eu égard à la taille de leur local...

Florence Ruzé

(* Les Editions berbères, 47 rue Bénard, vendent des ouvrages sur la littérature, la culture et la grammaire berbère, des cassettes vidéo et audio, des CD d'artistes comme Lounès Matoub et Ait Menguellet, et des objets d'art.

Association Tamazgha : 47, rue Bénard. Tél. : 01.49.76.90.78. Les cours de berbère ont lieu tous les samedis de 14 heures à 17 heures (tarif : 200 F par trimestre).

"LA PAGE" A TOUTES LES LIGNES

C'EST la rentrée ! On prend de bonnes résolutions et on met à jour son agenda. A la page "L" comme "La Page", on inscrit donc notre nouveau numéro de téléphone : 01.45.41.75.80. Dans la case "fax", on note aussi le numéro de notre télécopieur : 01.40.44.94.86. Si, en plus, on aime surfer sur la Toile mais qu'on n'a plus de place dans son carnet, on apprend par cœur notre adresse électronique : lapage14@aol.com. Enfin, on n'oublie pas notre boîte postale (pour rappel : L'Equip'Page, BP53, 75661 Paris cedex 14)... Bref, vous n'avez plus aucune excuse pour ne pas nous envoyer les informations dont vous avez connaissance, les communiqués de votre association ou vos projets d'articles.

Nouveau, pour qui préfère converser avec des "vrais gens", nous ouvrons une permanence régulière pour nos lecteurs. Ça se tient chaque premier mercredi du mois, entre 18 heures et 20 heures, dans la boutique du 91 rue Pernety, aimablement mise à notre disposition par l'association Archimède. Vous pourrez y rencontrer des membres de l'équipe, trouver d'anciens numéros du journal, vous abonner...

Premiers rendez-vous : mercredi 4 novembre et mercredi 2 décembre. Nous comptons sur votre présence.

LA MAIN A "LA PAGE"

Il y en a qui signent des articles, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, font des photos, recherchent des publicités, diffusent le journal, le vendent sur les marchés, etc.

La Page n°40, c'est : Jean-Paul Armangau, Jacques Blot, Patrick Bolland, Jacques Bosc, Pierre Bourdoux, Agnès Bourguignon, Jutta Bruch, Juliette Bucquet, Jacques Bullo, Laurence Croq, Jeanne Durocher-Samah, René Dutrey, Marie-Françoise Fourmont, Béatrice Hammer, François Heintz, Agnès Hillion, Chantal Huret, Imagem et Adela, Edwige Jakob, John Kirby Abraham, Dominique Lebleux, Bruno Négroni, Roger-Jacques Parent, Lionel Régent, Florence Ruzé, Omar Slifi, Barbro Sylwan...

Collectif des citoyens

SANS-PAPIERS : LA REGULARISATION EN PANNE

Seulement un quart des candidats inscrits dans le 14^e ont obtenu un titre de séjour.

SEKOU est Malien, il est arrivé en France il y a plus de sept ans. Célibataire, il habite le foyer des Arbustes et travaille dans la même entreprise depuis juin 1991. Débouté du droit d'asile, il a vécu toutes ces années en "clandestin". Après la parution, le 24 juin 1997, de la circulaire ministérielle organisant la régularisation des sans-papiers, Sekou a déposé à la préfecture une demande en ce sens. Malgré toutes les preuves de sa présence en France et en dépit de la promesse d'embauche fournie par un futur employeur, le couperet est tombé en mars dernier : notre administration l'"invitait" à quitter le pays.

Epaulé par le Collectif des citoyens du 14^e (voir "La Page" n°39), Sekou a fait appel de cette décision. Le 10 juillet, il a même été "officiellement" parrainé par une membre du collectif, à la mairie du 3^e arrondissement. Mais le 22 juillet, nouvelle déception : il recevait un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière

(APRF) ; en un mot, il devait à nouveau craindre la moindre interpellation policière, synonyme d'expulsion immédiate... Le 11 août, coup de théâtre : le ministère de l'Intérieur l'informait que son recours était accepté et qu'il serait bientôt convoqué pour qu'on lui établisse enfin un titre de séjour.

UN SOUTIEN INDISPENSABLE

Si l'histoire de Sekou en dit long sur les dysfonctionnements de l'administration en charge des étrangers, son dénouement n'est malheureusement pas à l'image de ce que vit la majorité de ses camarades. Ainsi, fin septembre, sur les 180 dossiers suivis par le collectif du 14^e, seulement 47 avaient abouti à une régularisation ; sur les 78 refus prononcés, 57 ont fait l'objet d'un recours, dont 3 ont finalement été acceptés, alors que 12 APRF ont déjà été émis. On est à l'évidence loin de la politique "équilibrée" et "humaniste" promise par le Premier ministre et des moyennes avancées par l'administration (53 % de régularisés au niveau national, plus 16 % des recours acceptés).

Plus d'un an après le lancement de la procédure, les soutiens des sans-papiers ne sont donc

pas au bout de leurs peines. Les 45 parrains du 14^e poursuivent leur travail de fourmi afin d'aider les candidats à la régularisation, à décrypter les courriers des préfectures et pour dénoncer les décisions expéditives. Les dossiers qui restent en instance sont souvent les plus sensibles, parfois assortis d'APRF ; l'engagement de chacun est requis, et le besoin de renforts se fait cruellement sentir... Une démarche globale a par ailleurs été entreprise par le collectif auprès de la Commission consultative pour la régularisation des sans-papiers, présidée par Jean-Michel Galabert.

Alors qu'au gouvernement, à Matignon comme au ministère de l'Intérieur, on multiplie les déclarations de "fermeté", l'objectif reste ici la régularisation de tous ceux qui, en déposant un dossier en préfecture, ont affirmé leur confiance dans nos institutions. Il ne faudrait pas que cette confiance, après celle de ceux qui ont cru aux discours électoraux de Lionel Jospin, soit elle aussi trahie. L'intégration réussie de Sekou et des siens passe aussi par le respect, par l'Etat, des principes démocratiques.

O.S.
Collectif des citoyens du 14^e, tél. : 01.45.38.52.19.

COURRIER : LES ELUS SOCIALISTES EN PORTE-A-FAUX

Un lecteur nous écrit. Il conteste notre compte rendu du parrainage de sans-papiers organisé en avril dernier à la Société des gens de lettres. Nous indiquions dans notre n° 39 que cette cérémonie était présidée, entre autres, par Pierre Castagnou et Serge Blisko, élus socialistes du 14^e.

(...) "J'apprécie toujours «La Page» et son ton critique et souriant à la fois : raison de plus, cette fois-ci, pour trouver qu'il est un peu fort de faire de la pub pour un élu socialiste... en évoquant les sans-papiers (menacés par un gouvernement de la même couleur politique). C'était peut-être une «nécessité journalistique» de signaler sa présence, mais il aurait été bon, au moins, de noter le paradoxe. Rassurez-moi : «La Page» me semble trop bien faite pour être une feuille électorale!"

Réponse. Oui, rue des Arbustes et ailleurs, les étrangers en situation irrégulière sont en butte à un gouvernement dominé par le Parti

socialiste. Mise en œuvre par Jean-Pierre Chevènement avec tout le zèle que l'on est en droit d'attendre d'un ministre de l'Intérieur, sa politique en matière d'immigration a d'abord été définie par Lionel Jospin.

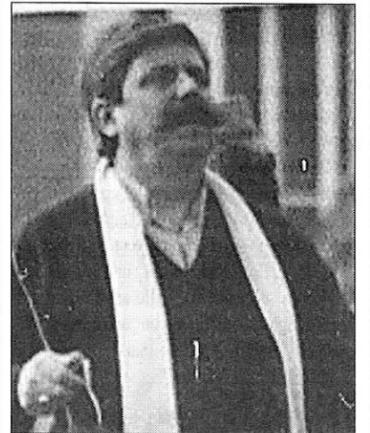
Oui, trois élus socialistes parisiens (si l'on compte Pierre Aidenbaum, maire du 3^e arrondissement, qui a, par deux fois, accueilli les sans-papiers du 14^e et leurs parrains) se sont associés au combat pour obtenir la régularisation de tous les étrangers qui en ont fait la demande.

Non, nous ne pouvions pas passer sous silence leur action dans cette lutte. Nous aurions pu, il est vrai, préciser qu'en participant à une telle manifestation, ils rompaient la discipline de leur parti. Nous ne l'avons pas fait, par "nécessité journalistique", de crainte de brouiller l'information que nous entendions apporter. Cette lettre nous permet de remédier à ce manquement regrettable.

Non, "trop bien faite" ou pas, "La Page" n'a pas pour vocation de "faire de la pub" à des élus... socialistes ou autres. Que notre lecteur se rassure : elle ne sera jamais une feuille électorale.

Enfin, une précision très subjective : auteur de l'article incriminé, je n'ai personnellement pas beaucoup d'estime pour le Parti socialiste. Reste que le comportement de Castagnou, Blisko et Aidenbaum sur ce dossier a suscité chez moi un sentiment rare en ce qui concerne des politiciens professionnels : le respect. Ces trois hommes ont mobilisé au service d'une cause généreuse tout le capital institutionnel en leur possession, et cela au risque d'être sanctionnés non seulement par leur parti mais sans doute aussi par une fraction de leur électorat. D'autres, Verts et communistes locaux notamment, bénéficiant pourtant de l'appui de leur organisation, ont préféré briller par leur absence.

Omar Slifi



LES "RENE-COTY" EN DEUIL

François Breteau, 49 ans, est mort le 28 août dernier. François Breteau n'était pas à proprement parler une figure du 14^e, mais on l'avait beaucoup vu pendant l'année 1993, entre Alésia et Montsouris.

C'est en effet à cette époque que cet avocat est devenu le conseil de l'association Droit au logement. L'ancien orphelin du 41 avenue René-Coty était alors occupé par vingt-trois familles mal-logées (voir "La Page" n° 18) ; et c'est notamment grâce au travail de François Breteau qu'elles parvinrent, malgré leur expulsion manu militari, à faire reconnaître leurs droits par la cour d'appel de Paris.

Deux ans plus tard, le Conseil constitutionnel entérinera la "jurisprudence Coty", en admettant que le droit au logement mérite d'être défendu au même titre que le droit de propriété. Merci François.

APPEL A SCENARIOS

"La lutte contre le racisme, il faut en parler tout le temps" affirme Dominique Zlatoff, initiateur du projet de l'association DFCR. Dix cinéastes offrent leur compétence pour réaliser chacun un film de cinq minutes sur le thème de la lutte contre le racisme sous toutes ses formes.

Un appel à scénarios est lancé à l'attention des jeunes de 16 à 26 ans, de toutes nationalités. Ces projets peuvent être écrits ou enregistrés (audio ou vidéo). La date limite des envois est fixée au 31 octobre 1998.

DFCR : BP 531, 75666 Paris cedex 14. Tél. : 01.42.87.62.72. Fax : 01.43.27.19.56. Internet : http://www.fnac.fr.